



Société Anonyme au capital de 17 545 408 €  
Siège social : 2, avenue de l'Ouest Lyonnais  
MESSIMY (69510 - Rhône)  
967 504 697 RCS LYON

Le 22 avril 2022

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 MAI 2022

### **Modalités de mise à disposition des documents préparatoires**

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le :

**Jeudi 19 mai 2022 à 10 heures 30  
à Messimy (69510) – 2, avenue de l'Ouest Lyonnais.**

L'avis préalable, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, a été publié au BALO du 13 avril 2022 et l'avis de convocation sera publié dans le BALO du 29 avril 2022 et dans le journal d'annonces légales TOUT LYON AFFICHES en date du 30 avril 2022.

Tous les documents et informations prévus à l'article R225-73-1 du Code de commerce peuvent être consultés sur le site de la société : <http://www.boironfinance.fr/Espace-Actionnaires-et-Investisseurs/Informations-des-Actionnaires/Assemblee-generale>.

Ils seront également tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables.

Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer les documents visés aux articles R225-81 et R225-83 du Code de commerce, le cas échéant à sa demande expresse par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Tout actionnaire peut prendre connaissance des documents visés aux articles L225-115 et R225-83 du Code de commerce au siège de la société pendant un délai minimum de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.

Laboratoires BOIRON